

SPÉCIAL ARTISANAT

ARTISANS ET FUTURS ARTISANS, BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES

Simplifiez vos relations avec FITECO,
partenaire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir.

PORTEUR DE PROJET

VOUS ÊTES

ARTISAN

FAISABILITE DU PROJET DE CREATION OU DE REPRISE

Etudier le marché, définir les forces et les faiblesses de votre projet et inventorier vos besoins.

LE CHOIX D'UN STATUT

Choisir ou changer de statut juridique. Le régime fiscal de l'entreprise et social du dirigeant engageant votre avenir professionnel et personnel.

LES OBLIGATIONS SOCIALES

Se faire accompagner par son expert-comptable pour la gestion de la paie, des contrats de ses salariés, et pour les obligations sociales collectives.

LES OUTILS INFORMATIQUES

Mettre en place son organisation administrative, comptable, sociale et de production. De la gestion aux obligations.

LIBÉREZ VOS TALENTS

Créer ou Reprendre, votre conseiller
FITECO soutien vos ambitions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE-ET-LOIR

24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres
02 37 91 57 00

FITECO

Sandrine NEVEU
4 Allée Prométhée - Les Propylées
28000 CHARTRES
02.37.90.80.00
chartres@fiteco.com